

DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES PERSONNELS

ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC

RÈGLEMENTS SUR LA SUBVENTION AUX ÉGLISES POUR L'ÉVANGÉLISATION

La Fédération du Québec prévoit dans son budget annuel un certain montant pour aider les églises locales dans leurs activités évangéliques. Cette somme peut varier selon les montants disponibles, mais nous nous efforcerons de donner le maximum de subvention selon les critères suivants :

- a. Le montant global de l'aide financière allouée aux églises locales sera déterminé par le Département des Ministères Personnels de la Fédération du Québec dans la limite du budget courant voté par le Conseil d'administration.
- b. L'allocation du montant disponible se fera par église individuelle selon une formule basée sur la fiabilité de son programme d'évangélisation.
- c. Les demandes d'aide financière pour une église donnée doivent être reçues au moins deux mois avant le début du programme en question, accompagnées d'un budget d'évangélisation équilibré et d'un document supplémentaire faisant état des renseignements requis et de la préparation adéquate pour le programme.
- d. L'approbation sera limitée à 50% des dépenses d'évangélisation projetées pour le programme en question à la limite du montant alloué.
- e. Ce plan n'inclut pas l'aide pour l'achat d'équipement durable qui appartiendra à l'église et qui pourra être utilisé dans d'autres programmes de l'église.
- f. La distribution des fonds se fera sur la base des dépenses documentées pour le programme d'évangélisation en question et sera limitée à 50% des dépenses encourues ou le montant approuvé.
- g. **Le paiement des traitements/remboursements au personnel tel que le prédicateur laïc ou l'ouvrier biblique laïc sera fait par la trésorerie de la Fédération du Québec**, ce pour se conformer aux exigences légales du gouvernement. De tels paiements seront tirés du montant approuvé pour le programme d'évangélisation en question.
- h. Une somme de \$350.00 par semaine sera allouée à l'ouvrier biblique laïc de l'église locale. Ce montant fait partie de l'aide financière allouée à l'église. Cet ouvrier biblique est engagé par son église, non par la Fédération. Donc, la demande pour sa rémunération doit être faite par son Pasteur.

DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES PERSONNELS

ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉVANGÉLISATION DANS L'ÉGLISE LOCALE

**DESCRIPTION DES PLANS, DES STRATÉGIES, DES MÉTHODES POUR AVOIR UNE CAMPAGNE
D'ÉVANGÉLISATION DANS UNE ÉGLISE LOCALE**

Église _____ Date de la Campagne : Du _____ au _____

En rapport avec une demande de subvention pour l'évangélisation au niveau d'une église locale, veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Comment les membres et les dirigeants comptent-ils participer à la planification et à la préparation de la campagne d'évangélisation?
2. Votre église établit-elle un programme d'évangélisation qui fonctionne à longueur d'année? Si oui, veuillez décrire ce programme. Si non, que faire pour avoir un programme d'évangélisation à longueur d'année?
3. Utilise-t-elle des méthodes telles que services communautaires, séminaires sur la santé, programmes pour les jeunes, les familles en difficultés, évangélisation par l'amitié, petits groupes dans les maisons, porte-à-porte, études bibliques pour atteindre la communauté locale?
4. Combien d'études bibliques et de petits groupes d'évangélisation avez-vous dans votre église?
5. Après la campagne d'évangélisation, allez-vous impliquer les nouveaux baptisés dans les petits groupes d'évangélisation pour les nourrir de la parole de Dieu, les affermir, les former et les retenir dans l'église?
6. Quel est l'engagement financier des membres d'église dans la campagne d'évangélisation?

Signé _____ Date _____

À retourner au Département des Ministères Personnels de l'Église Adventiste du Septième Jour – Fédération du Québec.

DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES PERSONNELS

ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉVANGÉLISATION DANS L'ÉGLISE LOCALE

(N.B.: Cette demande devra être accompagnée d'un document qui décrit la préparation et les objectifs)

Nom de l'église: _____ Date _____

Renseignements sur la campagne

Thème/Titre:

Date :

Lieu:

– Jours de la semaine (encercler) D L M M J V S

Nom de l'Évangéliste :

(Encercler) Pasteur Laïc Invité

BUDGET PROJETÉ

REVENU	
Fonds de l'église	
Fonds de l'église	\$
Offrandes	\$
Dons spéciaux	\$
Sous-total:	
Aide de la Fédération :	
Montant demandé	\$
GRAND TOTAL:	\$
	=====

DÉPENSES	
Dépenses générales	
Publicité/feuilles	\$
Bibles/livres/Cadeaux	\$
Location de salle	\$
Transport	\$
Autres (Imprévus)	\$
Sous-total:	\$
Personnel:	
Ouvrier(s) biblique(s) laïc(s) (encercler: 1 2 3 4)	
Rémunération de l'invité (perdiem)	\$
Musique / Pianiste	
GRAND TOTAL:	\$
	=====

Numéro du vote du comité d'église :

Date : Pasteur :

A l'usage du bureau seulement :

DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES PERSONNELS

ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC

CAMPAGNE D'ÉVANGÉLISATION

Feuille de Rapport – Mois : _____ Année : _____

Travail : Études bibliques

Nom/Last Name _____ Prénom/First Name _____

Adresse/Address _____ Ville/City _____ Code Postal/Postal Code _____

Téléphone/Phone _____ Numéro Assurance Sociale/S.I.N. _____

Première Semaine / First Week

Jours/Days	Date	Nombre d'heures / Number of hours	Nombre d'études bibl. / Number of Bible studies	Kilométrage/ Mileage
D/S				
L/M				
M/T				
M/W				
J/T				
V/F				
S/S				

Deuxième Semaine/Second Week

Jours/Days	Date	Nombre d'heures/ Number of hours	Nombre d'études bibl. / Number of Bible studies	Kilométrage/ Mileage
D/S				
L/M				
M/T				
M/W				
J/T				
V/F				
S/S				

Troisième Semaine/Third Week

Jours/Days	Date	Nombre d'heures / Number of hours	Nombre d'études bibl./ Number of Bible studies	Kilométrage/ Mileage
D/S				
L/M				
M/T				
M/W				
J/T				
V/F				
S/S				

Quatrième Semaine/Fourth Week

Jours/Days	Date	Nombre d'heures/ Number of hours	Nombre d'études bibl. / Number of Bible studies	Kilométrage/ Mileage
D/S				
L/M				
M/T				
M/W				
J/T				
V/F				
S/S				

N.B Pour bénéficier l'aide de \$350.00 par semaine, il faut travailler au moins 30 heures par semaine. Le travail d'un ouvrier biblique laïc dans une église locale consiste à faire seulement des études bibliques durant la campagne.

To have the amount of \$350.00 per week, you must work at least 30 hours per week. The job of a Bible Worker consists of doing only bible studies during the evangelism campaign.

Employee's Signature de l'employé(e)

Supervisor's Signature du Superviseur
Pastor/Pasteur

À L'USAGE DU BUREAU – FOR OFFICE USE ONLY

Date _____

Total des heures/Total Hours : _____ Montant dû/Amount due : _____ Approuvé par/
Approved by : _____